



CCAG de référence : CCAG – FCS 2021

Lettre de consultation

Nettoyage des locaux sur le site de la Délégation Territoriale du Centre (Saül) du Parc Amazonien de Guyane

2026_005_LC

**Date limite de remise de l'offre : jeudi 11 Juin 2026 à 12h
(heure de Guyane) – sur le site du profil acheteur ou par mail**

Acheteur : Parc amazonien de Guyane

1, rue de la canne à sucre
973 54 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52
Télécopie : 0594 29 26 58

Pour tout renseignement :

Stéphane PLAINE – Responsable de la Délégation Territoriale du Centre du Parc Amazonien

stephane.plaine@guyane-parcnational.fr

M. Tomoya TONNELIER – responsable de la cellule logistique achats et constructions

tomoya.tonnellier@guyane-parcnational.fr

Nature des prestations demandées :

La présente consultation concerne un marché de prestations de services de nettoyage des locaux du Parc amazonien de Guyane à Saül.

Les locaux concernés sont les suivants :

- Bureaux
- Carbet de passage
- Maison du Chef

Clauses techniques

1. Généralités

L'entreprise est réputée :

- Avoir pris connaissance de la disposition des lieux, avoir reconnu toutes les difficultés éventuelles et prévu tous les moyens de levage et d'échafaudages nécessaires
- Avoir pris connaissance de toutes les conditions physiques et toutes les sujétions relatives au lieu des prestations ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement de la prestation par rapport à l'activité de chacun des bâtiments concernés.

2. Description et fréquence des prestations de nettoyage de la Maison du Parc à Saül (Bureaux)

- Fréquence Bi-hebdomadaire

Aérer les locaux

Nettoyage complet du sol : balayage / aspiration

Dépoussiérage des meubles, objets meublants (imprimante), ...

Essuyage et désinfection des combinés téléphoniques

Vidage des poubelles et changement des sacs plastiques si nécessaire (trier et évacuer les déchets dans les poubelles externes)

Entretien des sanitaires : vidage des poubelles, détartrage, nettoyage et désinfection des appareils sanitaire lavabos, cuvettes ..., nettoyage des glaces, robinetteries et appareils de distribution, lavage des faïence murales,

Nettoyage des meubles de la cuisine

Nettoyage de la vaisselle (le cas échéant)

Terrasse extérieure : balayage / aspiration

- Fréquence Hebdomadaire :

Nettoyage intérieur et extérieur de l'électroménager (plaques de cuisson, cafetières, etc.)

Terrasse, passerelle, escalier extérieure : balayage / aspiration + lavage

Dépoussiérage des objets d'exposition

Nettoyage complet du sol : balayage / aspiration + lavage

- **Fréquence mensuelle :**

Enlèvement des toiles d'araignées, dépoussiérage des encadrements, des portes et des plinthes, finition des parties basses de mobilier, locaux, et coursive extérieure

Nettoyage des interrupteurs et poignées de portes

Dépoussiérage des parties hautes des meublants (dessus d'armoires, étagères, portes...)

Enlèvement des traces sur les façades des meubles haut et bas

Balayage / aspiration et lavage des sols de la pièce de stockage

Entretien du mobilier bois

Lavage des chaises plastique

Enlèvement des toiles d'araignées extérieures, dépoussiérage des murs extérieurs

Nettoyage des présentoirs

Vidage (si nécessaire), nettoyage et désinfection intérieur et extérieur du réfrigérateur

- **Fréquence Semestrielle :**

Enlèvement des traces sur les murs à hauteur d'hommes intérieur et extérieur

Dépoussiérage des extincteurs, tuyauteries ...

3. Description et fréquence des prestations de nettoyage du carbet de passage et de la maison du chef

- **Fréquence Bi-mensuel :**

Aérer les locaux

Nettoyage complet du sol : balayage / aspiration

Dépoussiérage des meubles, objets meublants

Entretien des sanitaires : vidage des poubelles, détartrage, nettoyage et désinfection des appareils sanitaire lavabos, cuvettes ..., nettoyage des glaces, robinetteries et appareils de distribution, lavage des faïence murales, etc.

Nettoyage des meubles de la cuisine

Nettoyage intérieur et extérieur de l'électroménager (plaques de cuisson, cafetières, etc.)

- **Fréquence mensuelle :**

Enlèvement des toiles d'araignées, dépoussiérage des encadrements, des portes et des plinthes, finition des parties basses de mobilier, locaux, et coursive extérieure

Nettoyage des interrupteurs et poignées de portes

Dépoussiérage des parties hautes des meublants (dessus d'armoires, étagères, portes...)

Entretien du mobilier bois

Enlèvement des toiles d'araignées extérieures, dépoussiérage des murs extérieurs

Désinfection intérieur et extérieur du réfrigérateur

Nettoyage complet du sol : balayage / aspiration + lavage

Dépoussiérage des extincteurs, tuyauteries ...

Conditions d'exécution :

Les prestations seront planifiées en accord avec les agents du Parc Amazonien à Saül.

Lorsque les jours d'intervention sont fériés, le titulaire décale l'intervention en accord avec le responsable du site.

Les horaires de travail peuvent être modifiés sur décision commune du PAG et du prestataire. Tout changement sera notifié au titulaire par courriel stipulant la date à laquelle les nouveaux horaires seront effectifs.

Clauses administratives

Les clauses du CCAG – FCS sont applicables.

Délai global de paiement : 30 jours.

Règlement suivant l'état d'avancement des différents éléments du marché, au service fait. La facturation pourra être mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. La facture devra être déposée sur le portail chorus-pro selon les modalités indiquées sur le bon de commande.

Clauses d'actualisation des prix

Le taux horaire pourra être actualisé à la date anniversaire de chaque bon de commande.

L'actualisation des prix se fera selon la formule suivante :

$$P_m = P_o \times I(m-3)/I_o$$

P_m = prix du mois où la demande de révision est effectuée

P_o = prix du mois initial du marché

$I(m-3)$ = Indice de référence, 3 mois antérieur au mois où la demande de révision est effectuée

I_o = Indice du mois initial du marché.

Le mois initial du marché est le mois d'établissement des prix du marché.

L'indice pour la révision des prix est l'indice des prix de production des services français aux entreprises françaises (BtoB) – CPF 81.21 – Nettoyage courant, marché public Prix de marché – Base 2021 – Données trimestrielles brutes – Identifiant 010766785

Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois pour une durée maximale ne pouvant dépasser 4 ans.

Un bon de commande annuel sera établi à la date anniversaire de renouvellement du contrat.

Engagement du titulaire :

Le prestataire s'engage à respecter les délais d'intervention fixés dans le présent document.

Le titulaire devra présenter ses assurances « Responsabilité Civile Professionnelle » en lien avec les prestations demandées au marché.

Eléments attendus de l'offre

- Attestation d'assurance, attestation URSAFF, RIB, K-bis
- D.P.G.F

Critères d'analyse de l'offre

L'analyse des offres se fera sur la base des critères définis ci-dessous. La notation se fera sur 100 points :

Critère n°1 - Prix : 60 pts - Note = (Prix le plus bas / prix de l'offre)*60

Critère n°2 - Technique : 40 Points

- Présentation des moyens matériels et humains et organisation prévue

Début estimé de la prestation : Juillet 2026